



Infolettre mensuelle de BLEU
est un service d'information diffusée par le CA et
alimentée par ses membres.
Février 2021
VOL; 5 NO; 2

« Infolettre spéciale »

BLEU collabore avec madame Dominique Leblanc conseillère en culture et communications à la MRC de l'île d'Orléans. Voici une liste des opportunités qui vous sont offertes par différents organismes. Les dates d'inscription imminentes de certains projets nous amènent à produire cette édition spéciale.



Appels à projets

Assemblée nationale – Programmation citoyenne 2021-2022

La Programmation citoyenne est un calendrier annuel d'activités gratuites et destinées au grand public. Ces activités permettent de faire vivre le pavillon d'accueil et de mieux faire connaître l'Assemblée nationale et son apport à la société québécoise. La Programmation 2021-2022 sera lancée en septembre 2021 et se poursuivra jusqu'en août 2022.

Afin de proposer une programmation à l'image des citoyennes et des citoyens et d'être un réel partenaire de son milieu, l'Assemblée nationale sollicite les initiatives issues de la population. Jusqu'au **12 mars 2021**, soumettez vos propositions d'activités.

Les projets soumis peuvent prendre plusieurs formes, notamment :

- Des conférences
- Des tables rondes
- Des débats
- Des manifestations artistiques

- Des expositions
- Des projections
- Des ateliers
- Des cours
- Etc.

Information : <http://www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/programmation-citoyenne-2021.html>

Conseil des arts et des lettres du Québec : Œuvre d'art pour le bureau de Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec lance un appel à projets pour soutenir la réalisation d'une œuvre d'art permanente et inédite, qui enrichira l'espace d'accueil des nouveaux locaux de son siège social, dans le quartier Saint-Roch, à Québec.

Cet appel à projets s'adresse aux artistes professionnel(les) dans les disciplines des arts visuels, des métiers d'art ou de la recherche architecturale. Il a pour objectif de soutenir la création d'une œuvre d'art inédite dans un contexte d'intégration permanente tout en s'inspirant de la mission du Conseil. Un montant maximal de 50 000 \$ sera accordé par le Conseil pour la réalisation du projet.

Les propositions seront évaluées au mérite sur la base des objectifs et des critères d'évaluation spécifiques au programme. Les détails relatifs à cet appel à projets ainsi que les conditions d'admissibilité sont détaillés ici. Le Conseil invite les artistes intéressé(e)s à soumettre leur candidature **avant le 15 mars 2021**. Par ailleurs, l'œuvre sélectionnée devra être livrée au plus tard le 1er novembre 2021.

Information : <https://www.calq.gouv.qc.ca/actualites-et-publications/appel-projets-oeuvre-bureau-quebec/>

Initiative canadienne pour les collectivités en santé (ICCS)

Les organismes de bienfaisance, les communautés autochtones, les OBNL enregistrés et les municipalités sont invités à déposer des demandes de financement pour des projets qui créent des espaces publics sécuritaires et vivants, améliorent les options en matière de mobilité et fournissent des solutions numériques. Qu'il s'agisse de l'aménagement de jardins communautaires, **d'installations artistiques**, de points d'accès Wi-Fi ou d'autres programmes et services, *l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé* favorisera les contacts dans notre communauté de façon sécuritaire et contribuera au bien-être mental et physique de la communauté.

La période de dépôt des demandes au premier cycle **se termine le 9 mars 2021, à 17 h**. Une deuxième période de demandes de financement débutera en mai 2021.

Information : <https://cfc-fcc.smapply.ca/prog/chci-iccs/>

Entente de développement culturel – Ministère de la Culture et des Communications et MRC de L'Île-d'Orléans

Dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de L'Île-d'Orléans, un appel à projets est lancé pour recevoir des initiatives locales en lien avec la culture et les arts.

Ce programme s'adresse aux organismes à but non lucratif, aux municipalités et à la Fabrique de l'île d'Orléans qui entreprennent un projet répondant à un ou plusieurs objectifs de la Politique culturelle et patrimoniale de l'Île d'Orléans.

Information : <http://culture-loisirs.iledorleans.com/fra/culture/aides-financieres.asp>

Une **séance d'information** sera organisée le mardi **9 mars à 10 h**. Inscrivez-vous à dleblanc@mrcio.qc.ca pour recevoir un lien de rencontre.

Inscription au Fichier des artistes pour intégration des arts à l'architecture et à l'environnement

Le Fichier des artistes regroupe tous les dossiers d'artistes qui ont été retenus à la suite d'un appel de candidatures ou une période de mise à jour. Le Fichier est divisé selon les régions administratives du Québec et les groupes 2D et 3D. Cette classification sert à analyser les dossiers en fonction des programmes d'intégration établis par le comité de la Politique.

Conformément à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, les artistes professionnels actifs dans le domaine des arts visuels et des métiers d'art qui désirent participer à des projets d'intégration doivent s'inscrire au Fichier des artistes du ministère de la Culture et des Communications. Par ailleurs, le Ministère souhaite que les groupes cibles (membres des communautés culturelles, autochtones, anglophones et personnes handicapées) puissent être représentés au sein du Fichier des artistes.

Vous pouvez vous inscrire chaque année au Fichier des artistes pendant la période du 15 février **au 15 avril**.

Information : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=150>

Dominique LeBlanc

Conseillère culturelle et communications

MRC de L'Île-d'Orléans

418 829-1011 #234

iledorleans.com





COTISATION : Le temps passe vite, peut-être que vous avez oublié de payer votre cotisation 2021, voici quoi faire,

DANS LA MESURE DU POSSIBLE

Nous vous demandons de payer votre cotisation par **virement Interac.**

Pour effectuer le virement, vous devez utiliser l'adresse courriel de BLEU, soit :

bleuartistes@gmail.com

La question secrète à utiliser pour le virement est : **Cotisation**
et la réponse à utiliser est : **2021**

Cotisation annuelle :

La cotisation doit se faire chaque début d'année fiscale de BLEU, soit dès janvier. Nous vous remercions de respecter cette consigne.

55 \$ pour les membres professionnels

50 \$ pour les membres associés

25 \$ pour les membres amis

(selon l'assemblée générale de 2015. Réf. Règlement général 3.9)

L'adhésion à notre site Internet www.bleuartistes.com fait partie de la cotisation annuelle pour les membres professionnels et associés.

Toutefois, s'il vous est impossible de le faire par virement Interac, vous pouvez nous faire parvenir un chèque le plus tôt possible à :

BLEU

C.P. 24

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0



Pour les participants au projet « [l'Île qui nous habite](#) » encore 1 mois de création avant le dépôt de celle-ci. Nous vous demandons fin mars, car nous voulons produire un catalogue sur cette exposition et la prise de photos est la première étape de ce processus.

Si vous désirez faire paraître dans l'infolettre une information d'intérêt pour l'ensemble de nos membres, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Sans vos informations, nous ne pouvons publier.

Pour l'infolettre : goulet.violette@videotron.ca | christinevallee@videotron.ca

Pour la page face book : michel44blo@yahoo.ca | eternellebrocanteuse@hotmail.com